



VAUHALLAN



Historique des 2 terrains de football au Mittez à Vauhallan

Cet historique est fait à partir des souvenirs vécus et des archives du Syndicat d'Initiative de Vauhallan comprenant revues de presse et bulletins municipaux.

1965 : projet d'achat d'un terrain à **Richeville** pour construire un ensemble sportif : terrain de football, basket-ball, volley-ball, tennis, vestiaires.

Avis défavorable du Comité d'Urbanisme Intercommunal : dénivellation trop importante, risque financier...

Nouveau projet aux **Vieux Ville**, lui aussi abandonné.

Mars 1971 : le nouveau maire Pierre Lechat reprend le programme sportif. Création de l'association l'Etoile Sportive de Vauhallan.

1973 : demande de la commune d'achat d'un terrain aux **Mittez** de 4,44 ha appartenant à l'AFTRP. l'EPA de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines refuse car le SDAU de 1965 prévoit l'urbanisation du plateau de Saclay jusqu'à Palaiseau.

1976 : dans le cadre des études sur l'élaboration du 1^{er} POS de la commune, celle-ci refuse la proposition d'un stade près des écoles.

1977 : le nouveau conseil municipal de Pierre Lechat envisage l'achat d'une parcelle de 5,63 ha sise **Noyer de la Saint Barthélémy**, mais, trop cher, abandonne.

Le 22 mai 1978 la commune revient vers l'ATFRP pour le terrain des **Mittez**, malgré la difficulté pour un stade, de la **dénivellation de 18,50 m** entre le point le plus bas au ru des Mittez à 128 m et le plus haut à la rigole Domaniale de 146, 50 m

Le Schéma directeur de la Région Ile-de-France de 1976 redonne sa vocation agricole au plateau de Saclay, et l'ATFRP n'ayant plus besoin de ce terrain, le vend à la commune à 9 Fr le mètre carré soit 400000 F.

Comme le dit le 1^{er} adjoint Jean Sauvé, du 10 octobre au 7 novembre « pour profiter d'une arrière-saison exceptionnelle, les travaux sont rondement menés. Peu de Vauhallanais se sont rendus compte de l'importance du chantier communal ». Il précise que c'est ainsi que

« les travaux de nivellement commencent, avant les démarches administratives nombreuses auprès des diverses administrations concernées », et avant même l'octroi d'un prêt de 600 000 Fr négocié qu'en décembre avec le Crédit Mutuel.

Les nombreux **vestiges archéologiques** qui sont apparus ont tous été enlevés avec les terres, sans aucune étude ou information.

Courrier : Boite Postale 37 – 91430 Vauhallan - Accueil : Cour de la Mairie (sur R.V.)

Courriel : sivauhallan@gmail.com - <http://sivauhallan.com>

Avril 1979 : alors que tous les travaux sont terminés, la commune attend les crédits prévus dans le cadre du plan national 1979, soit pour le 1^{er} terrain en semi stabilisé de 1 million Fr.

Le parc des sports est ébauché :

niveau supérieur- côte 146,50 : jeux divers, parking, etc...

niveau de la 1^{ère} plateforme- côte 141,50 : terrain de football de compétition, en gazon, avec anneau de 400 m (piste d'athlétisme)

niveau 2^{ème} plateforme- côte 128 : terrain de football en stabilisé (entraînement) + terrains de lancers divers + 2 à 3 tennis.

Les footballeurs de Vauhallan qui, de 1974 à 1979 ont « joué aux coucous » dicit le 1^{er} adjoint sur les terrains des communes voisines Saclay et Palaiseau, ont enfin leur propre terrain.

Décembre 1979 : création de l'association Vivre à Vauhallan (VIVA) pour lutter contre la **déviatiion du chemin de Limon** prévue au POS, pour un meilleur accès aux nombreux cars prévus pour les matchs de football !

3 juin 1980 : suite à la démission du maire qui reste cependant conseiller municipal, Lucien Le Béguec est élu nouveau maire.

Mobilisation des Vauhallanais, de VIVA et des AVB contre les projets inscrits au POS : la déviation du chemin de Limon et les 2 ZAC la Prairie et les Grands Champs pour que la Société d'Economie Mixte de Palaiseau y construise des immeubles.

3 décembre 1981 : Le Républicain titre « Attendu 7 années, le terrain des Mittez sera étrenné officiellement dimanche ». L'article présente les futurs projets avec le 2^{ème} stade engazonné dit d'Honneur déjà creusé à aménager, deux tennis et une salle polyvalente.

26 juin 1982 : inauguration de la rue du 19 mars 1962 et du stade Joliot Curie aux Mittez par Hélène Langevin, fille d'Irène Joliot- Curie et petite-fille de Pierre et Marie Curie.

A cette occasion le maire « confirme que « les tennis puis une salle polyvalente allaient être ensuite réalisés, formant avec le stade un complexe sportif confortable en un site privilégié » (LR 1-07-1982).

Mars 1983 : élections municipales

Fraude électorale commise par le maire pris en flagrant délit. Suite aux nombreux recours déposés, le

9 décembre : annulation du 2^{ème} tour des élections- Le maire est destitué de ses fonctions en séance par le Tribunal Administratif d'Evry.

C'est le 1^{er} maire en France condamné pour fraude électorale : 6 mois de prison avec sursis et 10 ans d'inéligibilité.

Décembre 1983 : nouvelle élection du 2^{ème} tour.

Renée Delattre nouvelle maire, découvre et dénonce de nombreux actes illégaux et des fausses factures.

1988 : POS révisé

La déviation routière du chemin de Limon est transformée en réserve foncière pour un éventuel chemin piétons.

Vauhallaan n'ayant plus d'équipe de football, le terrain d'entraînement est loué par toutes les municipalités successives, à des comités d'entreprise pour leurs personnels. Les coûts d'entretien sont supérieurs aux rentrées financières des loyers !

En juillet **2000**, grâce à l'action des associations et de l'inspecteur des Sites M. Kuypers : **classement du site de la vallée de la Bièvre**, étendu jusqu'à la rigole Domaniale sur le plateau de Saclay.

Sans autorisations administratives des terrains avec vestiaires pour les boulistes et les rassemblements hippiques sont **aménagés**.

Le terrain de football d'Honneur n'a jamais vu le jour.

Le projet de **déchetterie** du maire Roger Martinache et son 1^{er} adjoint François Hillion sur l'emplacement du 2^{ème} terrain de foot, n'a pas abouti car en site classé.

Décret **ZPNAF** du 27 décembre 2013 qui exclut du périmètre cet ensemble sportif.

Depuis 2014 ce 2^{ème} terrain de foot est une en **Zone Ecologique Protégé** de compensation du TCSP par convention entre l'ex STIF et la commune.

Le terrain d'entraînement de football, qui ne pourra jamais redevenir agricole, cherche une nouvelle vocation.

Renée Delattre présidente du Syndicat d'initiative de Vauhallaan, ancienne maire de Vauhallaan (16 décembre 1983- mars 1989)